
Ateliers élus/agents sur la gestion durable des espaces verts des communes

Conseil départemental de la Mayenne

39 rue Mazagran

BP 1429

53014 Laval

[Voir le site internet](#)

Delphine Montagu

delphine.montagu@lamayenne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Les végétaux représentent ~40 000 tonnes par an en déchèterie, avec une augmentation constante depuis 10 ans. Leur réduction constitue un enjeu majeur du contrat d'objectifs déchets et économie circulaire signé avec l'ADEME.

Les déchets verts des services municipaux peuvent représenter entre 10 et 20% des apports ; alors que des solutions techniques existent pour une gestion in situ.

Le Département a initié dès 2014 des cycles de formation, en lien avec le CNFPT, sur la gestion durable des espaces verts des collectivités. 120 agents ont donc pu être sensibilisés aux bonnes pratiques (choix d'essences à croissance lente, compostage, paillage).

Les agents ont souligné, lors de ces formations, la nécessité de sensibiliser les élus afin que les pratiques se généralisent effectivement sur le terrain.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est d'inciter les communes à une autre gestion des espaces verts :

- choix d'essences à croissance lente
- paillage
- mulching
- taille raisonnée

Afin que ces pratiques puissent se mettre en oeuvre dans les communes, le Conseil départemental a organisé des ateliers élus/agents. L'objectif est d'apporter le même niveau d'information initiale aux élus et aux agents afin qu'ils définissent ensemble un plan d'actions.

Résultats quantitatifs

Six ateliers élus/agents sur des formats d'une demi-journée ont été organisés :

- 2 ateliers sur le choix des arbustes et leur taille raisonnée
- 1 atelier sur l'intégration de l'entretien des espaces dès leur conception
- 1 atelier sur les surfaces enherbées
- 1 atelier sur la communication des nouvelles pratiques auprès des usagers

Ce sont en tout plus de 120 élus/agents qui ont participé à ces ateliers.

Il est difficile aujourd'hui de mesurer l'impact des ces ateliers sur les tonnages de déchets verts en déchèterie.

Résultats qualitatifs

Les élus et les agents ont apprécié ce moment d'information en commun.

Ces ateliers ont été l'occasion d'échanges intéressants entre les élus et les agents, mais également entre les collectivités.

MISE EN OEUVRE

Planning

Septembre 2015 : définition avec les spécialistes du contenu des ateliers

Octobre 2015 : information des collectivités

Année 2016 : déroulement des différents ateliers

Moyens humains

Animatrice du programme zéro déchet zéro gaspillage en coordination

Spécialistes pour l'animation des ateliers

Moyens financiers

3 000 €

Moyens techniques

Salle et espaces verts à disposition

Partenaires mobilisés

Pascal Prieur, Denis Marché, CPIE Mayenne Bas Maine

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est reproductible sur tous les territoires.

Difficultés rencontrées

L'originalité de cette action est de réunir les élus et les agents dans une même formation. La mise en oeuvre d'actions est alors plus facile car ils ont le même niveau d'information.

Recommandations éventuelles

Imposer lors des inscriptions le binôme élu/agent

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | EMPLOYE | BIODÉCHET

Dernière actualisation

Novembre 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD

gaetane.gergaud@ademe.fr

Direction régionale Pays de la
Loire